

ÉCOLE DOCTORALE N° 124  
Histoire de l'Art et Archéologie

ÉTABLISSEMENT  
Sorbonne Université

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Patrice Marcilloux, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président :** M. Patrice MARCILLOUX, Université d'Angers - UA

**Experts :** Mme Marie-Hélène BARRIERE, ENS de Lyon  
M. Jérôme GREVY, Université de Poitiers  
M. Philippe JANSEN, Université Nice Sophia Antipolis

**Conseillère scientifique représentante du Hcéres :**

Mme Jenny GRENOUILLEAU-RAFLIK

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2017 ET D'UNE VISITE DE L'ED EN FÉVRIER 2018

### PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale *Histoire de l'art et Archéologie* (ED n° 124), jusqu'ici portée par l'Université Paris-Sorbonne (Paris 4) et insérée en 2015 au sein de la Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE) Sorbonne-Universités, sera accréditée pour le prochain contrat quinquennal au niveau de l'Université Sorbonne Université, nouvel établissement issu de la fusion en 2017 des universités Paris-Sorbonne (renommée Faculté des Lettres) et Pierre-et-Marie-Curie (renommée Faculté des Sciences).

L'ED *Histoire de l'art et Archéologie* revendique un positionnement original fondé sur le regroupement de deux domaines complémentaires, l'archéologie et l'histoire de l'art. L'école couvre une période chronologique étendue, de la préhistoire à aujourd'hui, et des espaces géographiques vastes, s'étendant, outre l'Europe, sur l'Afrique du Nord, l'Égypte, le Proche et Moyen-Orient, l'Inde, l'Extrême-Orient et l'Amérique.

L'ED accueille actuellement 167 doctorants répartis dans l'une des cinq unités de recherches (UR) rattachées à l'école doctorale : deux unités mixtes de recherche (UMR 8150 Centre André-Chastel ; UMR 8167 Orient et Méditerranée) et trois équipes d'accueil (EA 2565 Centre de recherche sur l'Extrême-Orient de Paris-Sorbonne CREOPS ; EA 4081 Rome et ses Renaissances ; EA 3551 Centre de recherche sur l'Amérique préhispanique CeRAP). L'UMR 8167 et l'EA 4081 sont en double rattachement avec l'ED *Mondes anciens et médiévaux*.

### SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

#### APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

En termes de gouvernance, les rouages institutionnels mis en œuvre sont clairement conçus et de nature à permettre un fonctionnement efficace. L'ED *Histoire de l'art et Archéologie* est dirigée par un directeur et un directeur-adjoint élus par le Conseil de l'école et nommés par le chef d'établissement après avis de la Commission recherche. La composition du Conseil est conforme à l'arrêté du 25 mai 2016. Il se réunit au moins trois fois par an et ses procès-verbaux sont largement diffusés et mis en ligne. La direction de l'école rédige un rapport annuel d'activité qui est présenté devant le Conseil. L'ED s'appuie également sur un Bureau qui comprend le directeur, le directeur-adjoint et la responsable administrative de l'école. Il existe un règlement intérieur et une commission pédagogique. La participation des doctorants élus au Conseil paraît active.

S'agissant des moyens mis à disposition, l'école peut s'appuyer sur un poste d'ingénieur d'études à temps plein dédié à l'administration et au pilotage. Bien que renforcé par deux emplois étudiants, ce potentiel administratif peine à gérer l'ensemble des actions engagées annuellement, compte tenu du dynamisme de l'école. L'ED dispose depuis 2012 de locaux qui, sans être spacieux, sont idéalement situés dans la Galerie Colbert, ce qui facilite les partenariats avec diverses institutions installées à proximité (Institut national d'histoire de l'art INHA, Institut national du Patrimoine INP, Rencontres annuelles de la Galerie Colbert) et autorise l'utilisation de plusieurs services mutualisés présents sur le site. Cette localisation donne satisfaction à tous, à commencer par les doctorants. Le budget, directement géré par l'école, résulte principalement d'une dotation de l'Université Paris-Sorbonne d'environ 21 000 euros, stable depuis 2014, dont les modalités de calcul mériteraient d'être explicitées.

L'école utilise concomitamment plusieurs outils de communication complémentaires : pages Web, listes de diffusion, nombreuses brochures sur papier, thématiques ou événementielles, carnet de recherche sur Hypothèses.org. Ce carnet accueille la publication des actes des journées doctorales sous la forme d'une revue en ligne dotée d'un ISSN. En dépit de tous ces efforts, les doctorants auditionnés par le comité Hcéres, venus nombreux, représentatifs et participatifs, éprouvent le besoin d'une information structurée en une veille régulière.

Le recrutement des doctorants obéit à une politique rigoureuse. L'inscription en doctorat est subordonnée à une mention bien en master et soumise à la Commission pédagogique de l'ED qui comprend le directeur, le directeur-adjoint et les directeurs des UR rattachées à l'ED. Cette Commission vérifie notamment la qualité du projet de thèse, sa faisabilité et le nombre de thèses déjà encadrées par le futur directeur de thèse. L'existence et le fonctionnement de cette Commission pédagogique sont tout à fait positifs. Il n'y a pas de seuil de financement exigé, ce qui est regrettable, mais il existe une sensibilisation des directeurs de thèse à la nécessité pour les doctorants de disposer de ressources suffisantes. L'ED *Histoire de l'art et Archéologie* dispose de quatre ou cinq contrats doctoraux par an auxquels peuvent s'ajouter des contrats dits présidentiels, des contrats de la ComUE, des contrats de normaliens, des contrats de LabEx (LabEx *Religions et sociétés dans le monde méditerranéen, RESMED*), des contrats de l'INHA, un contrat du collège des ingénieurs, quelques Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE). Au total, le pourcentage des doctorants bénéficiant d'un financement dédié, quelle qu'en soit la durée, atteint 20 %, ce qui, pour les disciplines couvertes par l'ED, est un résultat à saluer. La procédure d'attribution des contrats doctoraux repose sur un jury nombreux comprenant tous les encadrants titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) de l'école, soit 31 personnes en théorie. L'ED affirme l'objectif tout à fait louable de tenir compte prioritairement de la valeur intrinsèque des candidats, tout en prenant en considération la diversité des thématiques scientifiques. La procédure donne satisfaction à l'ensemble des acteurs, ce qui ne les dispense sans doute pas d'une réflexion prospective, par exemple sur la publication préalable de certains sujets.

L'adossement scientifique est solide et cohérent. Les effectifs de doctorants comme de directeurs de thèse font apparaître nettement la prépondérance des deux UMR qui regroupent à elles seules 79 % des doctorants et 81 % des HDR. Si les historiens de l'art dépendent très majoritairement du Centre André-Chastel, les archéologues sont moins nombreux et dispersés entre l'UMR 8167 Orient et Méditerranée et les trois EA : 32 % des doctorants relèvent de l'archéologie, tandis que 68 % s'inscrivent en histoire de l'art, ce qui peut avoir des conséquences en termes de conception de l'offre de formation disciplinaire. L'ED s'adosse de manière efficace à ses UR partenaires, qu'il s'agisse de la participation des doctorants aux colloques et séminaires ou de leur association aux Labex RESMED et *Écrire une histoire nouvelle de l'Europe* (EHNE). L'ED organise deux journées doctorales annuelles, obligatoires pour les doctorants, qui incarnent bien la mission de développement des échanges scientifiques, dévolue à une école doctorale.

Sur le plan des relations internationales, l'ED *Histoire de l'art et Archéologie* affiche une bonne attractivité : 27 % de doctorants étrangers, 22 % de docteurs étrangers sur la période 2012-2017. On note l'existence d'un contingent de 10 doctorants italiens. L'ED offre une aide à la mobilité internationale de ses doctorants avec trois appels à projets par an, ce qui permet à tous les doctorants de connaître ce dispositif et d'y candidater. Cette aide vient en complément des autres sources de financement mobilisables, pour lesquelles l'école expertise et présélectionne les dossiers : bourses de soutien à la mobilité des doctorants attribuées par le Conseil académique de l'Université Paris-Sorbonne ; bourses d'aide à la mobilité internationale des doctorants attribuées par le Conseil régional d'Île-de-France.

## • Encadrement et formation des doctorants

Les indicateurs d'encadrement ont connu une évolution positive depuis 2014 : 31 HDR contre 26 ; 5,80 doctorants/HDR contre 9,27 ; un maximum observé de 20 doctorants pour un même encadrant contre 34. La durée des thèses a également diminué entre 2014 et 2016, passant de 6,5 années à 5,7. Ces résultats découlent d'une politique d'encadrement volontariste et de la mise en place de règles précises, même si l'on a le sentiment que leur définition n'a pas été sans oppositions. La norme idéale est désormais fixée à huit thèses par directeur, mais une dérogation est possible jusqu'à dix. Ces principes seront appliqués par étapes, en tenant compte des spécificités disciplinaires (histoire de l'art contemporain par exemple).

Le fonctionnement des comités de suivi individuels (CSI), qui comprennent un membre extérieur, est précisément décrit. Leur mise en place a été systématique, au prix, aux dires de certains doctorants, d'une approche parfois un peu mécanique des situations. On butte ici sur la question difficile du dimensionnement

scientifique des CSI, mais cette orientation mérite d'être encouragée. A partir de la 4<sup>e</sup> année, la réinscription nécessite un avis motivé du directeur de thèse.

La politique de formation a été récemment complètement repensée et redéfinie dans un règlement de la formation doctorale. Elle est désormais structurée en sept volets qui comprennent des modules obligatoires ou facultatifs : administratif, éthique, scientifique, diffusion et valorisation, insertion professionnelle, bilan de compétences, outils de la recherche. Le volet scientifique demeure, comme il se doit, prépondérant. Le volet 6, assuré par le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de Paris-Sorbonne qui reçoit les doctorants sur rendez-vous, est particulièrement apprécié des doctorants. Il existe une convention de formation, conforme à l'arrêté de 2016. Les formations transversales s'insèrent dans un Plan individuel de formation, validé par l'ED et qui s'alimente aux formations proposées par l'Institut de formation doctorale (IFD) et le Département formations et carrières de Sorbonne Universités. Formations disciplinaires et transversales puisent aussi à de très nombreuses autres ressources : Service commun de la documentation (SCD), Bibliothèque nationale de France (conventionnement avec l'université), Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique (URFIST), Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA), Service interuniversitaire d'apprentissage des langues (SIAL). Les formations font l'objet de procédures de validation bien définies, ce qui permet aux doctorants de constituer un portfolio et de les inciter à réfléchir en termes de compétences acquises ou à acquérir.

Outre de nombreuses formations, dont les doctorants peuvent bénéficier gratuitement, le collège doctoral de l'ancienne ComUE propose une journée de rentrée, prend en charge la cérémonie de remise des diplômes de docteur, organise le concours *Ma thèse en 180 secondes* ainsi que des rencontres d'insertion professionnelle. L'articulation entre ce collège doctoral mutualisé et l'ancien collège doctoral de Paris-Sorbonne devra probablement être repensée.

Les associations de doctorants sont conviées à la journée de rentrée de l'ED. Au nombre de sept au moins, chronologiquement ou thématiquement spécialisées, propres à l'ED ou inter-écoles doctorales, voire inter-universitaires (Diwân pour les doctorants en histoire des mondes musulmans médiévaux, Routes de l'Orient pour les spécialistes d'archéologie orientale, Questes pour les médiévistes, Association culturelle pour l'étude et la recherche en archéologie préhispanique ACERAP, Cornucopia pour les spécialistes du XVI<sup>e</sup> siècle, Groupe de recherche en histoire de l'art moderne GRHAM, 19-20 pour les doctorants en histoire de l'art contemporain), elles paraissent participer activement à la vie de l'école et témoignent du sentiment d'appartenance des doctorants à leur ED. Théoriquement destinée à tous les doctorants de Sorbonne-Universités, l'association Doc'Up semble en revanche plus éloignée des préoccupations de la plupart des doctorants de l'ED *Histoire de l'art et Archéologie*.

## • Suivi du parcours professionnel des docteurs

Les actions de préparation à la poursuite de carrière, intégrées au règlement de formation doctorale (volet 5), sont nombreuses et s'appuient sur des partenariats multiples : le BAIP de Paris-Sorbonne, le BAIP des historiens de l'art (BAIP-HA), créé en 2012 par l'INHA, le Département Formation et Carrières (DFC) de Sorbonne-Université, l'Association Bernard Grégory (ABG), l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) pour les doctorants avec mission d'enseignement. L'ED *Histoire de l'art et Archéologie* prend des initiatives en la matière et s'efforce de répondre aux besoins diversifiés de ses doctorants et de ne pas se limiter aux métiers de l'enseignement supérieur ou de la recherche. Des journées de rencontres entre les doctorants et les représentants de milieux professionnels sont organisées par la responsable administrative de l'ED. Les permanences ou rendez-vous avec la conseillère en insertion professionnelle du BAIP de Paris-Sorbonne sont à signaler. Les *Doctoriales*, en revanche, n'attirent pas les doctorants, ce qui n'est pas surprenant dans une ED de sciences humaines, mais qui devrait néanmoins susciter une réflexion.

Les dispositifs d'enquête sur le devenir des jeunes docteurs sont multiples : une enquête annuelle de l'ED auprès des docteurs ayant soutenu l'année n-1 (qui permet de répondre à l'enquête ministérielle SIREDO), une enquête de l'Observatoire de l'Insertion professionnelle et des Parcours (OIIPP) de Paris-Sorbonne sur les docteurs trois ans après leur soutenance, une enquête confiée au cabinet Adoc Talent Management qui vise tous les docteurs d'Île-de-France. L'ED garde les jeunes docteurs sur sa liste de diffusion deux ans après leur soutenance, ce qui permet d'obtenir des taux de réponses élevés et de produire en annexe du dossier une liste nominative de la situation professionnelle des docteurs ayant soutenu de 2011 à 2013. Les résultats de ces enquêtes sont présentés aux doctorants et mis en ligne. Ils sont marqués, aux dires mêmes de la direction de l'ED, par une forme d'irrégularités et de variabilité. On note que, entre 2015 et 2016 (docteurs ayant

soutenu en 2014 et 2015), le pourcentage de docteurs en situation de recherche d'emploi oscille entre 7 et 14 %, que 37 % à 45 % sont employés dans le secteur public au sens large, que 9 % à 26 % ont trouvé un emploi dans le secteur privé et que 21 % à 41 % disposent d'une situation professionnelle stable. Il est donc difficile de tirer des conclusions définitives de ces chiffres qui sont encourageants mais qui donnent l'impression d'une forme de fragilité, sans nul doute liée aux profils et à l'orientation des doctorants de l'ED.

## AUTOÉVALUATION ET PROJET

Si le rapport rédigé par l'ED *Histoire de l'art et Archéologie* est de grande qualité, clair, précis et illustré, il n'est pas fait mention de procédure d'auto-évaluation formalisée par l'établissement, ce qui est regrettable. Le projet envisage de poursuivre et d'approfondir les politiques déjà engagées : application de l'arrêté de 2016, réduction de la durée des thèses, valorisation des travaux des doctorants, insertion professionnelle des docteurs. Les rédacteurs du projet avouent nourrir des inquiétudes quant à la pérennité d'une école doctorale alliant histoire et archéologie au sein de la nouvelle Université Sorbonne-Université, issue la fusion des universités Paris-Sorbonne et Pierre-et-Marie-Curie.

## APPRÉCIATION GLOBALE

L'école doctorale *Histoire de l'art et Archéologie* affiche un très riche bilan. Dynamique et soucieuse de s'approprier les fortes évolutions des études doctorales actuellement en cours, la direction de l'ED a su définir des dispositifs et obtenir des résultats dans des domaines qui peuvent être marqués par certaines habitudes (durée des thèses, nombre de thèses par directeur, conception de la formation doctorale). Ces orientations sont à encourager. Dans un contexte institutionnel changeant, elles constituent une base solide et pertinente pour approfondir certains aspects, notamment en termes de poursuite de carrière des jeunes docteurs.

### • Points forts

- Identité de l'ED et sentiment d'appartenance des doctorants.
- Engagement et disponibilité de l'équipe de direction.
- Insertion de l'ED dans son environnement institutionnel et localisation gage de pluridisciplinarité.
- Richesse de l'adossé et du contexte scientifiques.
- Structuration et pilotage opérationnels de l'offre de formation.

### • Points faibles

- Indicateurs d'encadrement encore perfectibles (taux d'encadrement et durée des thèses), avec des efforts à soutenir et à poursuivre.
- Fragilité des fonctions d'administration et de communication interne qui reposent sur une seule personne

## RECOMMANDATIONS

Le comité Hcéres propose les pistes de réflexion suivante

### A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE :

L'école doctorale *Histoire de l'art et Archéologie* pourrait peut-être développer les relations déjà existantes avec d'autres écoles afin de pouvoir mutualiser certaines formations qui ont une dimension disciplinaire et qui dépassent ses propres forces et moyens (logiciels communs aux géographes et aux

archéologues, de cartographie, systèmes d'information géographique ou Autocad par exemple). Les co-encadrements de thèses par des maîtres de conférences non HDR ou en cours de préparation de l'HDR pourraient être encouragés à la fois pour agir sur les taux d'encadrement mais aussi par souci de développement des carrières. La réflexion sur la composition et le rôle des CSI mériterait d'être approfondie afin d'en favoriser une meilleure acceptation collective.

## A L'ATTENTION DE L'ÉTABLISSEMENT :

Les orientations prises par l'école doctorale *Histoire de l'art et Archéologie* sont dignes d'être soutenues par l'établissement, non seulement en termes de moyens, mais encore d'insertion harmonieuse dans la nouvelle Université Sorbonne Université. De ce point de vue, la rédaction d'une Charte du Doctorat commune ou l'affirmation des évolutions déjà engagées dans l'offre de formation du collège doctoral seront de nature à rassurer les acteurs sur la prise en considération des besoins et des caractéristiques propres aux doctorants en sciences humaines.



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)



## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Institut de Formation Doctorale  
0144274293

21 rue de l'école de médecine  
Boîte courrier 1517  
muriel.umbhauer@sorbonne-  
universite.fr

[sorbonne-universite.fr](http://sorbonne-universite.fr)

Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur  
Département d'évaluation des formations  
HCERES  
2, rue Albert Einstein  
75013 PARIS

Paris, le 09 juillet 2018

Objet : Réponse au rapport du comité de visite du HCERES, ED 124 - Histoire de l'Art et Archéologie

Monsieur le Directeur,

Sorbonne Université remercie le comité de visite du travail effectué et de la qualité des échanges. Elle constate avec satisfaction que le comité reconnaît la richesse et la qualité de l'adossement scientifique de cette École Doctorale qui contribuent à son rayonnement national et international.

Sorbonne Université prend bonne note des points à améliorer. Elle sera attentive à faire évoluer l'offre de formation proposée par le collège doctoral afin qu'elle réponde au mieux aux besoins des doctorants. Dans la mesure de ses moyens, elle mettra à disposition des locaux dédiés pour les doctorants et permettant le travail collaboratif. Il est également prévu qu'une Charte du Doctorat renouvelée soit mise en application en 2019.

**Jean Chambaz**

Président

